



Jeux de balles



Chers parents,

Six séances d'Atelier Périscolaire «jeux de balles » auront lieu à l'accueil de loisirs d'Is-sur-Tille, les jeudis du 12 janvier au 16 février de 16h à 17h.

Les enfants de CP – CE1 peuvent y participer.

Les séances sont encadrées par un animateur de la COVATI.

L'inscription est effective pour les 6 séances. Les enfants ne pourront être confiés aux parents qu'à la fin de la séance d'animation. Le coût sera celui du tarif du périscolaire (tarif par 1/4 d'heure en fonction des revenus et variant de 0,23 € à 0,67 €).

L'organisation nécessitant de connaître les enfants volontaires, une fiche et un dossier d'inscription devront être remplis au préalable par les familles, et déposés à la COVATI au plus tard le vendredi 5 janvier. (Fiche d'inscription ci-dessous).

Les places étant limitées, les enfants seront retenus par ordre d'inscription.

Par ailleurs, d'autres activités, sans inscription préalable, sont organisées par l'équipe pédagogique dans le cadre du projet pédagogique. Renseignements auprès des animateurs de l'accueil périscolaire.

Avec tous nos remerciements
L'équipe d'animation

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter Sébastien ou Myriam :
03-80-95-13-59 ou alsh.is-sur-tille@covati.fr

Inscription aux séances « Jeux de balles »

Enfant (nom - prénom) :
Classe fréquentée (niveau - enseignant) :
Contacts :
Téléphone Mère :
Téléphone Père :
Adresse mail :

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Votre enfant souhaite participer à l'atelier les jeudis (14 places) pour les CP – CE1 OUI - NON

A la fin de l'activité (rayez la ou les mention(s) inutile(s)) :

- Je viendrai chercher mon enfant à la fin de l'activité
- Il fréquentera l'accueil périscolaire d'Is-sur-Tille après l'activité
- Il rentrera seul

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou reporter une ou plusieurs séances si les conditions ne permettent pas leur déroulement

Je soussigné(e).....mère, père, tuteur de l'enfant.....autorise :

- Mon enfant à participer à toutes les activités choisies, dans le cadre du service mis en place par la Covati.
- Le responsable de l'accueil périscolaire à prendre toutes les dispositions en cas d'urgence et à contacter les personnes référencées

Je m'engage à informer les organisateurs de toute modification qui interviendrait en cours d'année.

L'inscription, à remettre à la Covati, ne sera prise en considération que si le dossier périscolaire est dûment rempli et complet.

Lu et approuvé

Fait le

Signatures